

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 14–17 novembre 2011**

## **PROJETS DE PROGRAMMES DE PAYS**

**Point 7 de l'ordre du  
jour**

*Pour examen*



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.2/2011/7/1**

13 octobre 2011

ORIGINAL: ANGLAIS

## **PROJET DE PROGRAMME DE PAYS MALAWI 200287 (2012–2016)**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODJ\*: M. M. Darboe tél.: 066513-2201

Attachée de liaison  
principale, ODJ: Mme N. Hegazy tél.: 066513-3189

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe)

## RÉSUMÉ

Au Malawi, bien que la sécurité alimentaire soit acceptable à l'échelon national, 65 pour cent des ménages ne parviennent pas à satisfaire tout au long de l'année leurs besoins alimentaires de base. L'accès limité aux terres arables, la pauvreté chronique, les catastrophes météorologiques répétées et le faible niveau d'éducation portent atteinte à la sécurité alimentaire des ménages. À l'échelle du pays, les chiffres relatifs à l'émaciation sont acceptables, mais les indicateurs d'insuffisance pondérale sont médiocres, la prévalence de l'anémie est très préoccupante et le taux de retard de croissance est supérieur au seuil critique. L'apparition du VIH s'accompagne d'une recrudescence de la tuberculose.

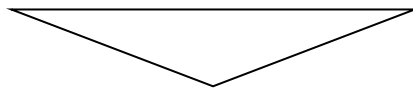
L'objectif du programme de pays 200287 consiste à appuyer la mise en place de programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle pérennes; il s'agit de venir en aide aux enfants des écoles maternelles et primaires en leur proposant des repas à consommer sur place, d'assurer des interventions nutritionnelles à l'intention des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes, des mères allaitantes et des patients tuberculeux, et de renforcer la capacité de résistance des ménages en situation d'insécurité alimentaire chronique moyennant des activités Vivres pour la création d'avois.

Le programme de pays 200287 intègre les enseignements tirés d'une évaluation du portefeuille d'activités, ainsi que du projet de développement relatif aux repas scolaires et de l'intervention prolongée de secours et de redressement précédemment menés.

La réalisation d'activités pilotes d'alimentation scolaire utilisant la production locale et de prévention de la malnutrition chronique aidera le Gouvernement à concevoir des interventions durables. Le PAM se désengagera progressivement de la mise en œuvre directe du programme de repas scolaires et de la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée. Le renforcement des capacités permettra de multiplier les investissements dans les activités de préparation aux catastrophes, de prévention de celles-ci et d'atténuation de leurs effets.

Le programme de pays, qui va dans le sens de la Stratégie de croissance et de développement du Malawi, contribue à la réalisation des effets directs 1, 2 et 3 définis dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2012–2016), des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 4, 5, 6 et 7 et des Objectifs stratégiques 2, 4 et 5.

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil prend note du projet de programme de pays Malawi 200287 (2012–2016) (WFP/EB.2/2011/7/1), lequel requiert 122 948 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 58,6 millions de dollars É.-U., pour un coût total pour le PAM de 109,9 millions de dollars, et il autorise le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations émises par le Conseil.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## ANALYSE DE LA SITUATION

1. Le taux annuel de croissance économique s'établit à 8,6 pour cent en moyenne depuis 2007<sup>1</sup>, ce qui a permis de ramener la proportion de Malawiens vivant au-dessous du seuil de pauvreté de 52 pour cent en 2005 à 39 pour cent en 2009<sup>2</sup>. Le Gouvernement, qui privilégiait auparavant les interventions d'urgence, donne désormais la priorité à la protection sociale, au développement économique et à la préparation aux catastrophes.
2. Le Malawi compte 13,1 millions d'habitants<sup>3</sup>, dont 85 pour cent vivent en zone rurale; 15 pour cent de la population sont en situation de pauvreté extrême et ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins essentiels. Le sud du pays est la région la plus pauvre, puisque 23 pour cent de la population y vivent dans l'extrême pauvreté<sup>2</sup>.
3. Durant les campagnes agricoles 2001/02 et 2005/06, le Malawi a été confronté à une insécurité alimentaire grave qui a nécessité des interventions d'aide alimentaire de grande ampleur. En revanche, à l'occasion des cinq dernières campagnes, le pays a produit des excédents de maïs, principalement grâce au programme d'appui aux intrants mis en place par les pouvoirs publics et à des conditions météorologiques particulièrement favorables. Les cours du maïs sont toutefois instables, la marge de fluctuation pouvant atteindre de 51 à 70 pour cent des niveaux moyens constatés à l'échelle nationale. L'instabilité des marchés accentue l'incertitude qui pèse sur les prix pour les ménages, les agriculteurs et les négociants.
4. La sécurité alimentaire est acceptable à l'échelon national, mais elle demeure précaire au niveau des ménages: l'accès à l'alimentation est difficile en raison de la pauvreté chronique, de l'accès limité aux terres arables, des accidents climatiques répétés et du faible niveau d'éducation<sup>4</sup>.
5. Les petits exploitants ne disposent pas de surfaces de terres suffisantes pour répondre à leurs besoins de subsistance. La densité de population, qui atteint 139 habitants au kilomètre carré, est l'une des plus élevées d'Afrique australe<sup>3</sup>; la population est composée à 80 pour cent de petits exploitants tributaires de l'agriculture pluviale, et les cultures sont peu diversifiées.
6. La fréquence et l'intensité des épisodes de sécheresse prolongée et d'inondations augmentent, peut-être en raison du changement climatique. La vulnérabilité face aux accidents climatiques met en péril l'agriculture de subsistance et l'accès aux produits alimentaires, en particulier dans le sud du pays. Les scores de consommation alimentaire des ménages sont plus élevés dans la région la plus septentrionale du pays que partout ailleurs.
7. Leur production étant insuffisante, de nombreux ménages sont acheteurs nets de produits alimentaires durant la période de soudure (décembre à mars), mais aussi durant une partie de la période au cours de laquelle les travaux agricoles battent leur plein, qui s'étend d'octobre à décembre. Dans le sud du pays, 36 pour cent des ménages épuisent leurs réserves d'aliments avant le mois d'octobre, alors que le chiffre est de 32 pour cent dans le centre<sup>3</sup>; 65 pour cent des ménages n'ont plus rien à manger à un moment ou à un autre de

<sup>1</sup> Gouvernement du Malawi. 2010. *Annual Economic Report 2010*. Document budgétaire n° 2. Lilongwe.

<sup>2</sup> Office national de la statistique. 2009. *Welfare Monitoring Survey Report*. Zomba.

<sup>3</sup> Office national de la statistique. 2008. *Population and Housing Census*. Zomba.

<sup>4</sup> PAM. 2010. *Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité*. Lilongwe.

l'année<sup>2</sup>. Les autres facteurs qui pèsent sur la consommation alimentaire des ménages dans les zones rurales du Malawi sont la forte proportion de ménages dont le chef de famille est une femme ou une personne analphabète et des mécanismes de défense limités<sup>4</sup>.

8. Le Malawi n'est pas loin d'instaurer l'accès universel à l'éducation primaire, mais les taux d'assiduité et d'achèvement du cycle primaire sont bas, tandis que les taux de redoublement sont élevés: 60 pour cent seulement des enfants entrés en première année d'école primaire poursuivent leurs études jusqu'au terme de la cinquième année, et seulement 39 pour cent jusqu'à la huitième année.
9. Parmi les écoliers âgés de 8 à 10 ans, 70 pour cent ne prennent pas de petit déjeuner tous les matins avant de partir à l'école; dans 76 pour cent des cas, cette situation s'explique par le fait que le ménage ne dispose pas des aliments adéquats<sup>5</sup>. La période de soudure coïncide avec le deuxième trimestre de l'année scolaire. Or, des enfants qui ont faim et souffrent de malnutrition risquent plus d'abandonner leurs études ou d'être absents; leur concentration est généralement médiocre et ils ont tendance à ne pas faire leurs devoirs, à obtenir de mauvais résultats et à rencontrer des difficultés d'apprentissage. Cette situation, qui perpétue de génération en génération le cercle vicieux de la malnutrition et de la vulnérabilité, entraîne des répercussions non négligeables sur le capital humain, la productivité et le développement économique.
10. En matière de nutrition, le Malawi se heurte à de grosses difficultés. La malnutrition aiguë a reculé, passant de 5 pour cent en 2004 à 4 pour cent en 2010<sup>6</sup>, mais les enfants qui vivent dans le centre et le sud du pays courent deux fois plus de risques de souffrir d'émaciation que ceux qui vivent dans le nord. La prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants est en baisse, puisqu'elle est passée de 22 pour cent en 2004 à 13 pour cent en 2010<sup>6</sup>, mais il s'agit d'un taux considéré comme "médiocre"<sup>7</sup>. La prévalence des retards de croissance atteint 47 pour cent en moyenne pour l'ensemble du pays<sup>8</sup>, soit un niveau qualifié de "critique"<sup>7</sup>; elle est plus élevée dans le sud, où elle atteint 48 pour cent. L'anémie touche 64 pour cent des enfants âgés de 6 à 59 mois<sup>9</sup>, une situation jugée "grave"<sup>10</sup>. La tuberculose, le sida, les diarrhées et les infections respiratoires aiguës sont autant de facteurs qui contribuent à la malnutrition<sup>4</sup>.
11. L'usage qui est fait des aliments et la diversité du régime alimentaire sont généralement médiocres; 30 pour cent des nourrissons ne sont pas nourris exclusivement au sein au cours des 6 premiers mois<sup>8</sup>. La proportion de nourrissons qui ne bénéficient pas d'une alimentation adaptée augmente avec l'âge: elle est de 30 pour cent entre 6 et 8 mois, et de 56 pour cent entre 9 et 12 mois<sup>8</sup>.

---

<sup>5</sup> Ministère de l'éducation, des sciences et des techniques. 2006. *School Health and Baseline Survey*. Lilongwe.

<sup>6</sup> Office national de la statistique. 2004 et 2010. *Malawi Demographic and Health Survey*. Zomba.

<sup>7</sup> Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2000. Base de données mondiale de l'OMS sur la croissance et la malnutrition de l'enfant. Genève.

<sup>8</sup> Office national de la statistique. 2010. *Malawi Demographic and Health Survey*. Zomba.

<sup>9</sup> L'anémie est un indicateur indirect de carences en micronutriments.

<sup>10</sup> OMS. 2001. *Classification of Public Health Significance of Anaemia*. Genève.

12. La prévalence du VIH au sein de la population adulte est de 11 pour cent; 1 million de personnes vivent avec le VIH, dont 111 000 enfants<sup>11</sup>. On estime à 1,2 million le nombre d'orphelins au Malawi, dont 436 000 à cause du sida<sup>12</sup>.
13. Dans le sillage du VIH, le nombre de cas de tuberculose est passé de 5 000 en 1985 à 27 000 en 2006<sup>12</sup>; 70 pour cent des tuberculeux sont aussi séropositifs au VIH. Selon une étude menée dans le district de Thyolo: i) 57 pour cent des patients tuberculeux souffraient de malnutrition au moment de leur admission; ii) au cours des quatre premières semaines de traitement, la mortalité était plus élevée parmi les patients souffrant de malnutrition modérée à grave que parmi ceux qui ne souffraient pas de malnutrition ou étaient atteints de malnutrition légère; et iii) la prise de poids des patients tuberculeux séronégatifs pour le VIH était nettement supérieure à celle des patients séropositifs<sup>13</sup>.
14. La seconde Stratégie de croissance et de développement du Malawi (2011–2016) a pour objet de réduire la pauvreté à moyen terme. L'éducation et la nutrition constituent deux volets du deuxième domaine thématique de cette stratégie, lequel porte sur le développement social.
15. Le Plan national pour le secteur de l'éducation expose les grandes lignes de la perspective à long terme établie par le Gouvernement, qui vise à améliorer la qualité, l'équité et l'efficacité du système éducatif et à développer la scolarisation. L'un des principes directeurs consiste à mettre en place, pour tous les élèves des écoles primaires publiques, des services de santé et de nutrition en milieu scolaire, notamment sous la forme de repas scolaires. La Politique nationale pour le développement de la petite enfance met en avant une approche globale du développement des enfants de moins de 8 ans.
16. La Politique nationale en matière de nutrition et le Plan stratégique qui l'accompagne mettent en avant la prévention en tant que moyen de lutter contre la malnutrition de manière efficace, efficace et durable. Le Cadre national d'action en matière de sida est le fondement sur lequel s'appuient les interventions du PAM en matière de VIH, de sida et de tuberculose.
17. L'Approche sectorielle de l'agriculture, principale stratégie en faveur du développement agricole et de la sécurité alimentaire, relève du Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.
18. La Politique nationale d'aide sociale et les Programmes nationaux d'action pour l'adaptation aux changements climatiques constituent la base sur laquelle le PAM appuie ses interventions en matière de réduction des risques de catastrophe (RRC) et de programmes d'aide sociale.

---

<sup>11</sup> Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. 2010. *Malawi Country Progress Report*. New York.

<sup>12</sup> Ministère de la santé. 2007. *HIV and Syphilis Sero-Survey and National HIV Prevalence and AIDS Estimates*. Lilongwe.

<sup>13</sup> Zachariah, R., Spielmann, M.P., Harries, A.D. et Salaniponi, F.M.L. 2006. *Moderate to Severe Malnutrition in Patients with Tuberculosis is a Risk Factor associated with Early Death*. *Trans. of the Royal Soc. of Trop. Med. and Hyg.* 96(3): 291–294.

## ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE

19. Le programme de pays 200287 s'appuie sur l'évaluation du portefeuille de pays menée en 2009, les missions d'évaluation préalable conduites en 2011 et la concertation avec les parties prenantes, notamment le Gouvernement, les donateurs, les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres intervenants. Le programme de pays exploitera les enseignements tirés d'un projet de développement axé sur les repas scolaires et d'une intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR).
20. Les évaluateurs ont conclu que l'action du PAM s'inscrivait bien dans les dispositifs mis sur pied par le Gouvernement, et ils ont recommandé au PAM de s'éloigner des modalités d'intervention d'urgence, de prévoir un renforcement des capacités de manière à faciliter le transfert de la responsabilité des activités, et de s'investir davantage au niveau des politiques, ce qui suppose un accroissement des capacités en matière technique et sur le plan de la sensibilisation.

### Repas scolaires

21. Entre 1999 et 2008, le taux moyen de scolarisation a progressé de 40 pour cent dans les écoles primaires bénéficiant d'un appui; l'assiduité y a atteint 97 pour cent, soit un niveau systématiquement supérieur à celui des autres écoles, la moyenne nationale s'établissant à 92 pour cent. Les écoles concernées ont enregistré un accroissement moyen du taux de scolarisation des filles de 38 pour cent, tandis que les autres écoles ont enregistré une baisse de 10 pour cent en moyenne. Pour les filles, le taux de réussite a augmenté de 10 pour cent dans les écoles bénéficiant d'un appui, contre 5 pour cent dans les autres écoles. La progression du taux de scolarisation des filles est supérieure de 13 pour cent à celle du taux de scolarisation des garçons. Le nombre de bénéficiaires est supérieur aux objectifs fixés<sup>14</sup>.
22. À la progression de la demande découlant de la mise en place du programme de repas scolaires doit faire écho une hausse des investissements dans l'offre éducative. Les difficultés auxquelles le secteur de l'éducation doit faire face sont notamment le nombre limité d'écoles et de professeurs qualifiés, le faible taux d'encadrement, la médiocrité des infrastructures et le manque de matériel pédagogique. Le PAM collaborera avec les organismes des Nations Unies, le Gouvernement et les partenaires afin de financer des investissements et de mettre en œuvre des activités d'alimentation scolaire.

### Nutrition

23. Les programmes de lutte contre la malnutrition aiguë modérée (MAM) ont permis d'obtenir de nets progrès en matière de réduction de la mortalité et d'amélioration des taux de récupération, en partie parce que l'assistance apportée par le PAM fait désormais partie intégrante des objectifs gouvernementaux. En juillet 2011, le Malawi a été le premier pays à lancer l'initiative Renforcer la nutrition, et celle privilégiant les 1 000 jours décisifs<sup>15</sup>. Le soutien nutritionnel en faveur des femmes enceintes et des mères allaitantes ainsi que des enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition sera intégré au programme de prise en

---

<sup>14</sup> Rapports de référence sur l'alimentation scolaire, 2003 et 2007. Rapport sur l'évaluation de la performance des enfants bénéficiant de l'alimentation scolaire dans le cadre du programme de pays 10106, de l'opération d'urgence 10200 et du volet relatif à l'alimentation scolaire d'urgence de l'IPSR 10310.

<sup>15</sup> Le PAM fait partie de l'équipe spéciale pour le renforcement de la nutrition et apporte un concours technique.



charge communautaire de la malnutrition aiguë mis sur pied par le Gouvernement. Toutefois, les institutions chargées des programmes nutritionnels sont généralement médiocres, ce qui compromet les résultats. Le PAM a mis sur pied des interventions curatives offrant un bon rapport coût-efficacité qui favorisent la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë; il appuiera en outre l'harmonisation du soutien nutritionnel en faveur des patients tuberculeux avec le programme de traitement antirétroviral comprenant des soins nutritionnels, mis en œuvre par les pouvoirs publics. Le PAM doit aussi suivre l'évolution de la stratégie de lutte contre la malnutrition adoptée par le Gouvernement, qui privilégie les interventions à visée préventive, et apporter un concours technique de manière à faciliter le transfert des responsabilités.

## **VIH**

24. Les pouvoirs publics apporteront un soutien nutritionnel aux patients atteints du sida et de la tuberculose. Le Malawi a été le premier pays d'Afrique australe à adopter les mesures suivantes: i) apporter une supplémentation alimentaire aux patients qui suivent un traitement antirétroviral et souffrent de malnutrition; ii) allouer des crédits au soutien nutritionnel en faveur des personnes vivant avec le VIH; et iii) apporter une supplémentation alimentaire en parallèle au traitement médicamenteux. Cette démarche, établie avec le soutien initial du PAM, est désormais conduite par le Gouvernement et financée par le biais du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Le rôle exemplaire de chef de file joué par le Gouvernement montre qu'il est désormais en mesure de prendre en charge le soutien nutritionnel aux patients tuberculeux.

## **Réduction des risques de catastrophe et activités Vivres ou Espèces pour la création d'avoirs**

25. Les programmes Vivres pour la création d'avoirs et Espèces pour la création d'avoirs ont permis d'améliorer nettement la sécurité alimentaire et la capacité de résistance en cas de choc<sup>16</sup>; les ONG ont été en mesure d'apporter des ressources complémentaires, ce qui a représenté un facteur décisif. Il convient toutefois d'améliorer le suivi des effets obtenus. Compte tenu des aléas climatiques, l'appui à la réduction des risques de catastrophe (RRC) visant à favoriser la sécurité alimentaire doit être poursuivi de manière à renforcer la capacité de résistance des ménages et des communautés.

## **Achats au service du progrès**

26. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) apporte son concours au Gouvernement afin d'améliorer la productivité de l'agriculture; le PAM complète cette action en rapprochant les agriculteurs des marchés dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès. Au niveau national, cette initiative favorise l'expansion des échanges dans le cadre de la bourse des produits agricoles pour l'Afrique, et du système de récépissés d'entrepôt dont la mise en place est amorcée. Au niveau local, le PAM apporte son appui à 17 organisations paysannes sous forme d'activités de renforcement des capacités et de contrats d'achat direct qui servent d'incitations afin de favoriser la commercialisation collective et la formation.

---

<sup>16</sup> Rapports d'enquêtes de surveillance des communautés et des ménages de mars 2008, octobre 2008 et mars 2009. Lilongwe.

27. Le Malawi a engrangé d'abondantes récoltes de maïs ces cinq dernières années, dans une large mesure en raison du programme gouvernemental de subvention des intrants et grâce à des conditions météorologiques favorables. Par ailleurs, l'initiative Achats au service du progrès a stimulé l'activité commerciale, en particulier dans le cadre de la bourse des produits agricoles pour l'Afrique: les échanges ont augmenté de 62 pour cent au cours des quatre dernières années<sup>17</sup>. Les achats auprès d'organisations paysannes ont eu pour effet d'inciter celles-ci à accroître la production et à réorganiser la chaîne d'approvisionnement.
28. Depuis 2008, le PAM a acheté sur le marché local 110 000 tonnes de vivres destinés au Malawi et à la région de l'Afrique australe, dont 22 000 tonnes dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès. Il existe un risque de hausse des prix sur le marché intérieur si le PAM achète des volumes importants de produits alimentaires destinés à des interventions dans d'autres pays de la région; cependant, parce qu'ils permettent d'intégrer les marchés locaux aux marchés régionaux et internationaux, les débouchés à l'exportation que génèrent les interventions du PAM dans la région devraient à long terme contribuer à optimiser la chaîne d'approvisionnement en produits agricoles.
29. Les atouts qui font la force du PAM sont notamment les intervention d'urgence, les compétences spécialisées dont il dispose en matière de sécurité alimentaire — en particulier l'appui qu'il apporte au Comité d'évaluation de la vulnérabilité du Malawi mis en place par le Gouvernement — ainsi que la protection sociale et les filets de sécurité dans le cadre des interventions concernant la nutrition, les repas scolaires et le VIH et le sida.

## ORIENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

30. L'exécution du programme de pays permettra d'appuyer la transition vers le développement social décidée par le Gouvernement. Le PAM continuera à venir en aide aux réfugiés au moyen d'une IPSR, et il mettra en place des opérations d'urgence en cas de nouvelle crise dépassant les capacités d'intervention du pays.
31. Le programme de pays servira à mettre en œuvre la nouvelle stratégie pour le Malawi (2012–2016) et favorisera une expansion économique durable, le développement social, l'aide sociale, la gestion des risques de catastrophe et la solution d'un certain nombre de problèmes transversaux. Il contribuera à l'obtention des effets directs 1, 2 et 3 attendus du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour la période 2012–2016<sup>18</sup> et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 4, 5, 6 et 7<sup>19</sup>.
32. Les objectifs poursuivis consistent à renforcer les capacités nationales de manière à améliorer les effets directs obtenus dans le secteur de l'enseignement primaire, à faire reculer la malnutrition au sein des groupes vulnérables et à renforcer la sécurité alimentaire et la capacité de résistance aux chocs des ménages et des communautés. Le programme de

<sup>17</sup> Rapport sur les échanges commerciaux de la Bourse des produits agricoles pour l'Afrique, juillet 2011. Lilongwe.

<sup>18</sup> Voir l'annexe II.

<sup>19</sup> 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim; 2: Rendre l'enseignement primaire universel; 4: Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans; 5: Améliorer la santé maternelle; 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies; 7: Préserver l'environnement.

pays contribue à la réalisation des Objectifs stratégiques 2, 4 et 5<sup>20</sup>, et il va dans le sens des Engagements renforcés en faveur des femmes.

33. Les trois composantes sont les suivantes: i) appui à l'éducation; ii) soutien nutritionnel; et iii) RRC à l'appui de la sécurité alimentaire. Toutes bénéficieront d'un appui dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès. Le bureau de pays s'emploiera à stimuler la production locale et à développer les débouchés pour la production locale d'aliments composés, en particulier le *likuni phala*<sup>21</sup>.

## Objectifs

34. Les objectifs du programme de pays sont les suivants:
- Appui à l'éducation (Objectifs stratégiques 4 et 5):
    - ◇ contribuer à accroître la proportion de garçons et de filles qui fréquentent le jardin d'enfants et l'école primaire jusqu'au terme du cycle primaire dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM; et
    - ◇ renforcer la capacité du Gouvernement de concevoir et mettre en œuvre un programme de repas scolaires pérenne.
  - Soutien nutritionnel (Objectifs stratégiques 4 et 5):
    - ◇ contribuer à réduire la malnutrition chronique et aiguë chez les enfants, les femmes et les patients tuberculeux.
  - RRC à l'appui de la sécurité alimentaire (Objectif stratégique 2):
    - ◇ contribuer à renforcer durablement la sécurité alimentaire et les capacités de résistance des communautés moyennant des investissements dans des activités de préparation aux catastrophes, de prévention de celles-ci et d'atténuation de leurs effets.
35. Les interactions entre les différentes composantes du programme de pays et avec les programmes des organismes des Nations Unies et des ONG participant au PNUAD seront encouragées. Par exemple, la création d'avoins au titre de la composante relative à la RRC et à la sécurité alimentaire sera bénéfique pour les groupes visés par les activités de protection sociale, puisqu'elle permettra de créer des potagers scolaires et de constituer des parcelles boisées ou reboisées pour les écoles et les communautés.
36. Pour toutes les composantes, le bureau de pays étudiera la possibilité de faire appel aux transferts monétaires et aux bons d'alimentation lorsque ces dispositifs présentent des avantages par rapport aux transferts directs de denrées alimentaires. Le choix des modalités de transfert reposera sur des études de faisabilité comprenant une évaluation des marchés.

<sup>20</sup> Objectif stratégique 2: Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets; Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition; Objectif stratégique 7: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

<sup>21</sup> Appellation locale du mélange maïs-soja.

<b>TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE</b>				
<b>Composante</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Hommes/ garçons</b>	<b>Femmes/ filles</b>	<b>Total</b>
Composante 1 – Appui à l'éducation	Éducation primaire	629 000	629 000	<b>1 258 000</b>
	Développement de la petite enfance	13 000	13 000	<b>26 000</b>
	<b>Total partiel</b>	<b>642 000</b>	<b>642 000</b>	<b>1 284 000</b>
Composante 2 – Soutien nutritionnel	Traitement de la MAM	144 000	283 000	<b>427 000</b>
	Prévention de la malnutrition chronique	27 000	83 000	<b>110 000</b>
	Nutrition pour les patients tuberculeux	3 600	3 800	<b>7 400</b>
	<b>Total partiel</b>	<b>174 600</b>	<b>369 800</b>	<b>544 400</b>
Composante 3 – RRC à l'appui de la sécurité alimentaire <sup>22</sup>	Vivres ou Espèces pour la création d'avoires	48 000	50 000	<b>98 000</b>
<b>TOTAL</b>		<b>864 600</b>	<b>1 061 800</b>	<b>1 926 400</b>

### Composante 1: Appui à l'éducation

37. Le PAM ciblera l'ensemble des élèves scolarisés dans les écoles primaires retenues au sein de 13 districts chroniquement exposés à l'insécurité alimentaire, où les indicateurs font apparaître un taux de scolarisation particulièrement faible, un taux d'abandon particulièrement élevé et une inégalité entre les sexes plus marquée qu'ailleurs; l'appui au développement de la petite enfance qui sera mis en place à l'intention des enfants de 3 à 5 ans dans deux des districts les plus exposés à l'insécurité alimentaire, s'appuiera sur la fourniture de repas scolaires.
38. Les repas servis sur place contribueront à réduire la faim immédiate et à améliorer la capacité de concentration des élèves. Au deuxième trimestre, les filles et les orphelins fréquentant les écoles primaires recevront des rations à emporter afin de faire baisser le taux d'abandon et d'améliorer l'assiduité dans les grandes classes. Les garçons et les filles seront appuyés afin de favoriser l'égalité en matière de possibilités d'éducation.
39. L'aide alimentaire en faveur du développement de la petite enfance contribuera à favoriser une fréquentation plus régulière des jardins d'enfants communautaires, et elle sera également apportée dans les centres d'éducation au soin des enfants.
40. L'alimentation scolaire issue de la production locale sera expérimentée dans deux districts disposant d'un potentiel en la matière.
41. Le PAM collaborera avec un certain nombre de partenaires, dont le Ministère de la santé, le Ministère de l'éducation, des sciences et des techniques et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) afin de mettre en place des services complémentaires tels que le déparasitage, l'amélioration des infrastructures, la création de potagers scolaires ou la fourniture de matériel pédagogique.

<sup>22</sup> On estime que les ménages participants sont composés de cinq membres, mais un seul d'entre eux prendra part aux activités de création d'avoires au titre de la réduction des risques de catastrophe.

42. En ce qui concerne le renforcement des capacités et le transfert des responsabilités, le Ministère de l'éducation, des sciences et des techniques prendra en charge 15 pour cent des écoles appuyées par le PAM en cinq ans, avec l'appui technique du PAM. Ce dernier aidera le Ministère à mettre sur pied des dispositifs de gestion du programme national de repas scolaires, ce qui suppose d'élaborer des directives et des politiques nationales en matière d'alimentation scolaire et d'assurer la formation du personnel de l'administration et des communautés concernées à la gestion des projets, à l'achat et la gestion des produits alimentaires, au suivi, à l'évaluation et à la transmission d'informations. Le PAM collaborera avec le Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et le Ministère de l'éducation, des sciences et des techniques pour élaborer un modèle pérenne et évolutif d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Des étapes seront définies avec le Gouvernement en ce qui concerne le renforcement des capacités et des dispositifs institutionnels, la sensibilisation en vue d'assurer un financement durable et la participation des communautés, afin que le pays se prépare à assumer la responsabilité de l'alimentation scolaire.

## Composante 2: Soutien nutritionnel

43. Le Gouvernement a pour ambition de ramener le taux de malnutrition chronique de 47 pour cent à 30 pour cent en cinq ans. Le PAM assurera une supplémentation alimentaire généralisée pour les enfants de moins de 2 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes dans un district du sud du pays où les taux de retard de croissance et d'anémie sont élevés; il fera appel à un modèle de prévention de la malnutrition chronique susceptible d'être réutilisé. Dans l'intervalle, le traitement de la MAM chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes sera poursuivi dans tous les districts sous forme de supplémentation alimentaire ciblée. Les patients tuberculeux sous-alimentés bénéficieront d'un soutien dans trois districts du sud et un district de la région centrale, où la prévalence de la tuberculose est plus élevée qu'ailleurs.
44. Le PAM apportera son appui de manière à renforcer la capacité des pouvoirs publics de concevoir, gérer et exécuter des programmes nutritionnels. Il réorientera le soutien nutritionnel de manière à le faire coïncider avec les programmes du Gouvernement, en ciblant les districts qui présentent le plus de risques afin de contribuer à la prévention et au traitement de la dénutrition au sein des groupes vulnérables et en donnant la priorité à la période de 1 000 jours qui s'étend de la conception au deuxième anniversaire de l'enfant<sup>23</sup>.
45. Le traitement de la MAM par supplémentation alimentaire favorisera la récupération nutritionnelle des enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes, l'objectif étant de rompre le cercle vicieux de la malnutrition qui se perpétue de génération en génération. Le soutien nutritionnel fera partie du traitement des patients tuberculeux souffrant de malnutrition. À la demande du Gouvernement, le traitement de la MAM sera poursuivi afin de pérenniser les progrès obtenus<sup>24</sup>.

---

<sup>23</sup> En juillet 2011, le Malawi a été le premier pays à lancer l'initiative "Renforcer la nutrition" et celle concernant les 1 000 jours décisifs. Le PAM, qui fait partie de l'équipe spéciale pour le renforcement de la nutrition, apporte un concours technique.

<sup>24</sup> Les critères de début et de fin de prise en charge pour le traitement de la MAM chez les enfants et les adultes seront établis à partir des Directives transitoires pour la prise en charge de la malnutrition aiguë au moyen de soins thérapeutiques communautaires et des Directives transitoires pour la prise en charge de la malnutrition aiguë chez les adolescents et les adultes.

46. Le Ministère de la santé fournira les installations nécessaires à la prestation de services cliniques et à l'entreposage des produits alimentaires. L'UNICEF fournira l'équipement nécessaire au dépistage nutritionnel et le matériel d'enregistrement et de transmission des données.
47. En ce qui concerne le renforcement des capacités et le transfert des responsabilités: i) le PAM cessera progressivement de prendre en charge le traitement de la MAM pour privilégier la prévention de la malnutrition chronique, car le traitement de la MAM est d'ores et déjà inscrit dans les plans nationaux; ii) avec l'appui technique du PAM, le Ministère de la santé assumera la responsabilité du traitement de la MAM dans 50 pour cent des districts, en commençant par ceux dans lesquels les indicateurs de malnutrition aiguë se seront le plus améliorés durant la mise en œuvre du programme de pays; le PAM assurera la formation des fonctionnaires à la gestion des interventions nutritionnelles, à l'entreposage des produits alimentaires, et au suivi et à l'évaluation des activités; et iii) la sensibilisation au problème de la malnutrition chronique bénéficiera d'un appui à tous les niveaux.

### **Composante 3: Réduction des risques de catastrophe à l'appui de la sécurité alimentaire**

48. Des activités Vivres pour la création d'avoirs s'inscrivant dans le cadre de la RRC seront menées dans plusieurs districts particulièrement exposés à l'insécurité alimentaire chronique et aux catastrophes (cinq au sud, un au nord et un dans la région centrale). Ces districts ont été sélectionnés en fonction des indicateurs relatifs à l'insécurité alimentaire chronique, et de la fréquence et de l'ampleur des catastrophes survenues ces dernières années.
49. Les populations des zones dans lesquelles le fonctionnement des marchés n'est pas efficace prendront part à des activités de création d'avoirs et recevront en contrepartie une ration alimentaire familiale pendant sept mois de l'année. L'application des directives du PAM concernant le ciblage des activités de création d'avoirs permettra de venir en aide aux ménages les plus vulnérables et les plus exposés à l'insécurité alimentaire.
50. Le choix des avoirs communautaires reposera sur des évaluations participatives en milieu rural; au moins la moitié des participants seront des femmes. Les activités envisagées sont notamment la petite irrigation, la pisciculture, le reboisement, la gestion foncière et des dispositifs complémentaires comme l'épargne et le crédit villageois ou les assurances contre les intempéries.
51. En ce qui concerne le renforcement des capacités et le transfert des responsabilités: i) le renforcement des capacités sera assuré au sein du Département chargé de la gestion des catastrophes et du Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire; et ii) une assistance technique sera fournie, soit directement, soit par l'intermédiaire de partenaires, afin d'améliorer les plans de gestion des catastrophes établis à l'échelon des districts et les dispositifs d'alerte rapide et d'intervention en cas d'urgence à l'échelle des communautés; le PAM aidera le Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire à systématiser la surveillance du commerce transfrontalier parallèle.

<b>TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE/TRANSFERT PAR COMPOSANTE (g/personne/jour)</b>						
	<b>Composante 1 – appui à l'éducation</b>		<b>Composante 2 – soutien nutritionnel</b>			<b>Composante 3 – RRC à l'appui de la sécurité alimentaire</b>
	<b>Ration cuisinée</b>	<b>Ration à emporter</b>	<b>Ration relevant du traitement de la MAM et de la prévention de la malnutrition chronique chez les femmes</b>	<b>Ration relevant de la prévention de la malnutrition chronique chez les enfants</b>	<b>Ration relevant du traitement de la malnutrition aiguë grave chez les patients</b>	
Maïs		333				455
Mélange maïs-soja enrichi <sup>25</sup>	100		300			
Mélange maïs-soja enrichi et amélioré				200		
Huile			30			16,8
Légumes secs						45
Aliment thérapeutique prêt à consommer					520	
<i>Total kcal/jour</i>	400	1 166	1 466	820	2 700	1 892
% de kcal d'origine protéique	18	11,4	14,7	16,2	10,0	11,5
% de kcal d'origine lipidique	13,5	10,3	29,5	22,8	61,0	16,9
Nombre de jours d'alimentation	188 par an	30 par mois pendant 4 mois	30 par mois	30 par mois pendant 4 ans	30 par mois	30 par mois, 7 mois par an

52. Dans le cadre de la composante relative aux repas scolaires, les rations couvrent 22 pour cent des besoins énergétiques journaliers, conformément à ce qui est prévu pour le programme national de repas scolaires, de manière à faciliter le transfert des responsabilités. Le PAM et le Gouvernement étudieront les moyens d'améliorer la valeur nutritionnelle de la ration en faisant appel à des aliments produits localement dans la mesure du possible; les rations distribuées à l'appui du développement de la petite enfance sont conformes aux normes établies par le PAM puisqu'elles couvrent 30 à 45 pour cent des besoins énergétiques pour une demi-journée d'école.

53. Les rations distribuées pour traiter la MAM chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes et les patients tuberculeux ainsi que la malnutrition aiguë grave chez les patients tuberculeux sont conformes aux directives

<sup>25</sup> Dans le cadre des protocoles actuellement appliqués au Malawi, les patients atteints de MAM reçoivent les quantités indiquées de mélange maïs-soja enrichi et d'huile.

nationales pour la prise en charge de la malnutrition aiguë<sup>26</sup>. Le PAM plaidera en faveur de la production locale et de l'utilisation du mélange maïs-soja enrichi et amélioré pour le traitement de la MAM.

54. Les rations prévues dans le cadre de la composante relative à la RRC à l'appui de la sécurité alimentaire sont conformes aux préconisations du PAM<sup>27</sup>.

<b>TABLEAU 3: BESOINS ALIMENTAIRES PAR COMPOSANTE (en tonnes)</b>				
	<b>Composante 1 – appui à l'éducation</b>	<b>Composante 2 – soutien nutritionnel</b>	<b>Composante 3 – RRC à l'appui de la sécurité alimentaire</b>	<b>Total</b>
Maïs (en grains, ou farine)	13 311		18 562	<b>31 873</b>
Mélange maïs-soja enrichi	62 821	18 712		<b>71 533</b>
Mélange maïs-soja enrichi et amélioré		5 040		<b>5 040</b>
Huile		1 881	687	<b>2 568</b>
Légumes secs			1 833	<b>1 833</b>
Aliment thérapeutique prêt à consommer		100		<b>100</b>
<b>TOTAL</b>	<b>76 132</b>	<b>25 734</b>	<b>21 082</b>	<b>122 948</b>
% du total des besoins pour le programme de pays	62	21	17	<b>100</b>

## GESTION, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROGRAMME

55. Le Ministère de l'éducation, des sciences et des techniques sera responsable de la coordination des activités liées à l'éducation; le Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire jouera le rôle de partenaire pour l'élaboration du modèle d'alimentation scolaire issue de la production locale. Le Ministère de la santé sera responsable des activités nutritionnelles. Le Ministère chargé des droits de la femme, des enfants et du développement communautaire apportera son appui aux jardins d'enfants communautaires, par l'intermédiaire du réseau national pour le développement de la petite enfance.
56. Les activités nutritionnelles seront mises en œuvre en partenariat avec l'UNICEF, la FAO, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Pour maximiser les effets des interventions visant à réduire les risques de catastrophe, il sera indispensable d'assurer une programmation conjointe avec la FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds international de développement agricole.

<sup>26</sup> Dans les districts caractérisés par une forte prévalence des retards de croissance, le traitement de la MAM sera mis en place à partir de la deuxième année du programme, et il est prévu de réduire progressivement le nombre de districts bénéficiaires d'ici à la cinquième année. Les activités de prévention de la malnutrition chronique seront mises en place dans les districts cumulant une forte prévalence des retards de croissance et de l'anémie chez les enfants.

<sup>27</sup> PAM. 2007. *Food for Assets Handbook: a Guide to Approaches, Methods and Management of Food-for-Assets Activities in Southern Africa*. Rome.



## Achats

57. Toutes les composantes du programme de pays bénéficieront de l'appui de l'initiative Achats au service du progrès. Le bureau de pays utilisera une partie de son pouvoir d'achat pour améliorer l'accès des petits exploitants aux marchés, et il fera appel à des modalités d'achat novatrices parallèlement aux appels d'offres classiques; la bourse des produits agricoles pour l'Afrique jouera un rôle très important dans les achats de produits alimentaires. Les organisations paysannes compétentes et compétitives seront inscrites sur la liste générale des fournisseurs de produits alimentaires au milieu de l'année 2013, lorsque l'initiative Achats au service du progrès prendra fin, mais d'autres organisations paysannes seront admises à participer aux procédures d'achat du PAM en fonction de leurs capacités et de la demande, à condition d'être agréées.
58. Dans le cadre des composantes 1 et 3, les organisations paysannes inscrites sur la liste des fournisseurs de produits alimentaires du PAM pourront obtenir des contrats directs d'achat de céréales. Une partie des légumes secs seront achetés à l'issue d'une procédure d'appel d'offres simplifiée mise en place à l'intention des petits négociants.
59. Les contrôles rigoureux de la qualité pratiqués pour le mélange maïs-soja, l'huile végétale et les aliments thérapeutiques prêts à consommer ne sont pas applicables aux agriculteurs et aux négociants, mais certaines des règles concernant les aliments transformés seront introduites à titre expérimental dans le cadre de la bourse des produits agricoles pour l'Afrique, de manière à toucher les entreprises de transformation d'aliments agréées.

## Suivi et évaluation

60. Afin d'être en mesure d'atténuer les risques, d'assurer l'apprentissage et de rendre des comptes, le suivi et l'évaluation seront mis en place à tous les niveaux et adaptés à chaque activité. Les inspecteurs du PAM et ses partenaires présents sur le terrain se rendront régulièrement sur les sites de distribution, auprès des ménages, des communautés et des détaillants, et dans les dispensaires. Des enquêtes seront menées afin de déceler les facteurs qui contribuent à l'obtention des effets directs visés.
61. En ce qui concerne la composante relative à l'appui à l'éducation, le PAM comparera les taux d'assiduité et de scolarisation des élèves qui reçoivent des repas scolaires à ceux des autres enfants habitant les mêmes districts.
62. S'agissant de la composante relative au soutien nutritionnel, le suivi des opérations et de la performance sera associé au renforcement des capacités, l'objectif étant d'améliorer la surveillance nutritionnelle et l'efficacité de la gestion des informations au sein des établissements de santé. Le partenariat avec l'UNICEF permettra de perfectionner la démarche mise en œuvre.
63. Concernant le volet RRC de la composante relative à la sécurité alimentaire, des indicateurs quantitatifs et qualitatifs seront utilisés pour assurer le suivi des produits et des effets directs obtenus; ces indicateurs seront notamment les avoirs créés, les avantages apportés aux individus et aux communautés, le nombre de bénéficiaires participant aux activités et les sessions de formation à la RRC organisées. Des études comparatives seront menées, par exemple avec un projet pilote Espèces et vivres au service des moyens de subsistance, afin d'analyser l'application pratique des différents types de transferts.
64. Une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale permettront d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficacé et le caractère durable du programme de pays.

## Moyens

65. Le bureau de pays aura besoin de connaissances opérationnelles et de moyens techniques suffisants dans les domaines dont relève chaque composante; il lui faudra aussi disposer des capacités nécessaires pour participer à des concertations avec les partenaires, notamment le Gouvernement et les donateurs.

## Mobilisation de ressources

66. Le bureau de pays a exposé aux donateurs présents au Malawi la nouvelle stratégie du PAM, et les réactions ont été favorables. Ces donateurs montrent de plus en plus d'intérêt pour les domaines dont le PAM a fait ses priorités, tels que la nutrition, la RRC et le soutien des marchés de produits agricoles, ce qui pourrait ouvrir des perspectives de partenariat et de financement.

67. Le Gouvernement a pour ambition de ramener le taux de malnutrition chronique de 47 pour cent à 30 pour cent en cinq ans. Les activités programmées par le PAM dans le domaine de la nutrition sont conformes aux démarches retenues par le Gouvernement, et compte tenu du regain d'intérêt manifesté par les donateurs, il est probable que le PAM recevra un appui.

68. Des partenariats sont à l'étude pour le volet RRC de la composante relative à la sécurité alimentaire, dans le prolongement de la collaboration établie avec le PNUD au titre du Programme pour l'adaptation en Afrique, dans le cadre duquel sont menées des activités d'adaptation au changement climatique et de RRC.

## Risques contextuels

69. En cas de sécheresse ou d'inondation, le bon déroulement du programme de pays pourrait être perturbé. Une opération d'urgence serait lancée si le Gouvernement en faisait la demande afin de préserver les progrès accomplis en matière de développement.

## Risques programmatiques

70. Dès lors que le PAM transfère au Gouvernement la responsabilité de la mise en œuvre, les capacités des institutions deviennent décisives. Le présent programme de pays intègre à toutes les activités un volet de renforcement des capacités afin d'assurer le succès du transfert des responsabilités et la pérennité de la mise en œuvre ultérieure des activités.

## Risques institutionnels

71. Compte tenu des améliorations apportées à la sécurité alimentaire du Malawi et de la réputation que le PAM s'est forgée dans le domaine de l'aide alimentaire, il est possible que le passage à l'assistance alimentaire ne soit pas apprécié par toutes les parties prenantes. Ce risque devrait s'atténuer au fur et à mesure que le PAM explicitera son nouveau positionnement et obtiendra des résultats concrets. En dépit de plusieurs années de stabilité et de croissance, les pénuries incessantes de combustible et d'électricité restent préoccupantes; pour atténuer ce risque, le PAM a entrepris de mettre en place des réservoirs de combustible et des groupes électrogènes robustes à l'usage des organismes des Nations Unies.

## ANNEXE I-A

<b>RÉSUMÉ DU BUDGET (en dollars)</b>				
	<b>Composante 1 – Appui à l'éducation</b>	<b>Composante 2 – Soutien nutritionnel</b>	<b>Composante 3 – RRC à l'appui de la sécurité alimentaire</b>	<b>Total</b>
Produits alimentaires (en tonnes) <sup>1</sup>	76 132	25 734	21 082	<b>122 948</b>
Produits alimentaires (en dollars)	34 828 422	17 244 076	6 518 431	<b>58 590 929</b>
Transport extérieur				1 434 993
Transport terrestre, entreposage et manutention (total)				18 040 344
Transport terrestre, entreposage et manutention (coût à la tonne)				147
Autres coûts opérationnels directs				6 677 255
Coûts d'appui directs <sup>2</sup>				17 960 323
<b>Total des coûts opérationnels directs</b>				<b>102 703 843</b>
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) <sup>3</sup>				7 189 269
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>				<b>109 893 112</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont le contenu peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

## ANNEXE I-B

<b>BESOINS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs recrutés sur le plan international	4 342 460
Personnel local – administrateurs nationaux	1 622 294
Personnel local – agents des services généraux	1 013 542
Personnel local – personnel temporaire	3 816 773
Personnel local – heures supplémentaires	101 354
Consultants internationaux	226 200
Volontaires des Nations Unies	290 000
Services de conseil commercial	158 733
Voyages officiels	1 207 890
<b>Total partiel</b>	<b>12 779 245</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
Location des locaux	1 006 853
Charges (électricité, etc.)	142 127
Fournitures de bureau et autres consommables	136 510
Services de communication	534 563
Réparation et entretien du matériel	43 957
Frais d'exploitation et d'entretien des véhicules	733 833
Aménagement et réparation des bureaux	402 937
Prestations de services d'organismes des Nations Unies	804 652
<b>Total partiel</b>	<b>3 805 431</b>
<b>Dépenses d'équipement et autres coûts</b>	
Location de véhicules	816 000
Matériel de communication	399 713
Dépenses locales de sécurité	159 933
<b>Total partiel</b>	<b>1 375 646</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>17 960 323</b>

## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses	Ressources nécessaires
<p><b>Effets directs du PNUAD</b></p> <p><b>1:</b> Les mesures prises par le Gouvernement et les institutions locales et nationales favorisent une croissance économique équitable et durable et la sécurité alimentaire d'ici à 2016</p> <p><b>2:</b> Les mesures prises par le Gouvernement et les institutions locales et nationales favorisent le développement de services essentiels équitables et de qualité en matière d'action sociale et de protection sociale d'ici à 2016</p> <p><b>3:</b> Les interventions nationales de lutte contre le VIH et le sida s'amplifient afin d'assurer l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et à un appui d'ici à 2016</p>	<p><b>Indicateurs d'effets directs du PNUAD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion de la population vivant avec moins de 1 dollar par personne et par jour</li> <li>➤ Part du quintile le plus pauvre dans la consommation nationale</li> <li>➤ Pourcentage de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique</li> <li>➤ Taux net de scolarisation dans le primaire</li> <li>➤ Pourcentage de filles achevant leur scolarité primaire</li> <li>➤ Taux de retard de croissance, d'insuffisance pondérale et d'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans</li> <li>➤ Proportion de la population ayant durablement accès à des sources d'eau de meilleure qualité</li> <li>➤ Proportion de la population ayant accès à un assainissement de meilleure qualité</li> <li>➤ Proportion d'enfants et de jeunes femmes âgées de 13 à 24 ans victimes de violences au cours des 12 derniers mois</li> <li>➤ Taux de prévalence du VIH</li> <li>➤ Taux annuel de séroconversion au VIH; proportion des personnes à un stade avancé de l'infection à VIH ayant accès à un traitement antirétroviral</li> <li>➤ Pourcentage de femmes séropositives au VIH recevant un traitement antirétroviral afin de réduire le risque de transmission de la mère à l'enfant</li> </ul>	<p><b>Risques</b></p> <p>Il se produit des catastrophes naturelles nécessitant une intervention d'urgence de grande ampleur</p> <p>L'économie mondiale est instable</p> <p>Les ressources affectées à l'aide à l'échelle mondiale sont en diminution</p> <p>Les prix des combustibles et des produits alimentaires augmentent</p> <p><b>Hypothèses</b></p> <p>Les dispositifs de gestion des catastrophes naturelles s'améliorent</p> <p>La mobilisation des ressources sera possible pour financer l'obtention de résultats en dépit de la crise financière mondiale</p> <p>Les organismes des Nations Unies sont en mesure de dégager des ressources supplémentaires</p> <p>Les organismes des Nations Unies disposent des capacités techniques nécessaires pour appuyer le Gouvernement et les partenaires</p> <p>La bonne gouvernance et la stabilité politique sont assurées à l'échelon national et au niveau des districts</p>	



## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses	Ressources nécessaires
<b>Composante 1: Appui à l'éducation</b>			
<b>Objectif stratégique 4 – Réduire la faim chronique et la dénutrition</b>			
<p><b>Effet direct 1</b> Élargissement de l'accès à l'éducation et mise en valeur du capital humain dans les écoles bénéficiant d'un appui</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Progression annuelle moyenne du nombre de garçons et de filles inscrits dans les écoles primaires et maternelles appuyées par le PAM Objectif: filles: 6 %; garçons: 5 % Taux de référence: filles: 4 %; garçons: 3 % Vérification: rapport du système intégré de gestion (SIG) de l'éducation</li> <li>➤ Taux d'assiduité dans les écoles bénéficiant d'un appui, par sexe Objectif: filles: 97 %; garçons: 96 % Taux de référence: filles: 94 %; garçons: 92 % Vérification: rapport d'enquête sur l'alimentation scolaire</li> <li>➤ Taux d'abandon dans les écoles primaires aidées, par sexe Objectif: filles: 4,8 %; garçons: 5,2 % Taux de référence: filles: 14,3 %; garçons: 11,2 % Vérification: rapport d'enquête sur l'alimentation scolaire; SIG de l'éducation</li> <li>➤ Taux d'achèvement du cycle primaire, par sexe et ventilé entre orphelins et non orphelins Objectif: filles: 50 %; garçons: 50 % Taux de référence: non disponible Vérification: rapport d'enquête sur l'alimentation scolaire; SIG de l'éducation</li> <li>➤ Pourcentage d'élèves en première année de primaire ayant atteint l'âge officiel de scolarisation dans les écoles appuyées par le PAM, par sexe Objectif: filles: 85 %; garçons: 85 % Taux de référence: 78 % (garçons et filles) Vérification: rapport d'enquête sur l'alimentation scolaire</li> </ul>	<p>Le personnel du Ministère de l'éducation, des sciences et des techniques est en mesure de mettre le programme en œuvre</p> <p>Le Ministère fait preuve de détermination</p> <p>Le Ministère et le PAM disposent des fonds nécessaires</p>	<p>Produits alimentaires: 34 828 422 dollars</p> <p>Transport extérieur: 889 696 dollars</p> <p>Transport terrestre, entreposage et manutention: 11 185 013 dollars</p> <p>Coûts d'appui directs: 11 135 400 dollars</p> <p>Autres coûts opérationnels directs: 1 802 057 dollars</p>



## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses	Ressources nécessaires
<p><b>Produit 1.1</b> Rations cuisinées fournies aux élèves des écoles bénéficiant de l'appui du PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de garçons et de filles recevant des aliments dans les écoles primaires et maternelles bénéficiant de l'appui du PAM Objectif: filles: 641 933; garçons: 641 933 Vérification: rapports de suivi</li> <li>➤ Volume de produits alimentaires distribués Objectif: 62 282 tonnes Vérification: rapports de suivi</li> <li>➤ Nombre de mois de distribution de rations à emporter, par an Objectif: 4 mois Vérification: rapports de suivi</li> <li>➤ Nombre d'écoles maternelles et primaires appuyées par le PAM, par type Objectif: écoles primaires: 713; écoles maternelles: 169 Vérification: rapports de suivi</li> </ul>		
<p><b>Produit 1.2</b> Rations à emporter fournies aux élèves ciblés dans les écoles appuyées par le PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de filles recevant des rations à emporter Objectif: 140 423 Vérification: rapports de suivi</li> <li>➤ Nombre de garçons orphelins recevant des rations à emporter Objectif: 46 808 Vérification: rapports de suivi</li> <li>➤ Volume de produits alimentaires distribués Objectif: 13 311 tonnes Vérification: rapports de suivi</li> </ul>		
<p><b>Objectif stratégique 5 – Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux</b></p>			
<p><b>Effet direct 2</b> Progrès vers la mise en œuvre de solutions au problème de la faim répondant à l'initiative nationale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en œuvre d'une stratégie de transfert des responsabilités [1 = non; 2 = partiellement; 3 = oui] Objectif: 3 Valeur de référence: non disponible Vérification: rapports de suivi</li> </ul>	<p>Le Gouvernement assure le financement dans les écoles dont la responsabilité lui a été transférée</p> <p>Les partenaires et les associations de parents et d'enseignants ne sont pas suffisamment déterminés à faire de l'alimentation scolaire issue de la production locale une priorité</p>	



## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses	Ressources nécessaires
<p><b>Produit 2.1</b> Capacités des institutions publiques renforcées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Élaboration d'une stratégie de transfert des responsabilités [1 = non; 2 = partiellement; 3 = oui]</li> </ul> <p>Objectif: 3 Vérification: rapports de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'écoles appuyées par le PAM prises en charge dans le cadre du programme d'alimentation scolaire relevant du Gouvernement</li> </ul> <p>Objectif: 100 Vérification: rapports de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'écoles bénéficiant du programme d'alimentation scolaire issue de la production locale</li> </ul> <p>Objectif: 35 Vérification: rapports de suivi</p>		
<p><b>Produit 2.2</b> Personnel du Ministère de l'éducation, des sciences et des techniques formé au suivi et à la gestion du programme d'alimentation scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de sessions de formation à la gestion de projets</li> </ul> <p>Objectif: 5 Vérification: rapports de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de personnes formées</li> </ul> <p>Objectif: 1 026 Vérification: rapports de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion de rapports présentés dans les délais par les responsables de l'éducation au niveau des districts, en pourcentage du nombre prévu</li> </ul> <p>Objectif: 100 % Vérification: rapports de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapports semestriels et annuels présentés dans les délais par les coordonnateurs des activités d'alimentation scolaire</li> </ul> <p>Objectif: 140 Vérification: rapports de suivi</p>		





## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses	Ressources nécessaires
<b>Composante 2: Soutien nutritionnel</b>			
<b>Objectif stratégique 4 – Réduire la faim chronique et la dénutrition</b>			
<p><b>Effet direct 3</b> Amélioration de l'état nutritionnel des femmes, des filles, des garçons et des hommes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prévalence du retard de croissance (écart réduit [Z score] du rapport taille/âge inférieur à -2) chez les enfants de moins de 2 ans dans le district ciblé</li> </ul> <p>Objectif: 30 % Taux de référence: 49 % Vérification: enquête nutritionnelle, suivi régulier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prévalence de la malnutrition aiguë (écart réduit [Z score] du rapport poids/taille inférieur à -2) chez les enfants de moins de 5 ans</li> </ul> <p>Objectif: &lt;2 % Taux de référence: 4 % Vérification: enquête nutritionnelle, suivi régulier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de mortalité, d'abandon, de récupération et d'absence de réponse au cours du traitement de la MAM chez les femmes enceintes et les mères allaitantes et les enfants de moins de 5 ans</li> </ul> <p>Objectifs: taux de récupération: 90 %; taux de mortalité: &lt;1 %; taux d'abandon: &lt;3 %; taux d'absence de réponse: &lt;1 % Taux de référence: taux de récupération: 76 %; taux de mortalité: 2 %; taux d'abandon: 11 %; taux d'absence de réponse: 1 % Vérification: rapports sur les produits</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de récupération nutritionnelle dans le cadre du traitement de la tuberculose</li> </ul> <p>Objectif: 80 % Vérification: rapports sur les produits</p>	<p>Des catastrophes naturelles pourraient avoir des répercussions sur la situation nutritionnelle</p> <p>Le Ministère de la santé assurera un certain nombre de services en complément du traitement de la MAM et de la prévention de la malnutrition chronique, par exemple le traitement des maladies, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, la vaccination, la supplémentation en micronutriments, l'éducation sanitaire et nutritionnelle; d'autres intervenants, notamment l'UNICEF, assureront d'autres services, comme la supplémentation en micronutriments, la tenue de registres, et l'élaboration de formulaires de rapport et de supports d'information, d'éducation et de communication</p> <p>Les institutions partenaires disposent des capacités voulues pour pouvoir contribuer à l'action menée</p> <p>Les systèmes de traitement de l'information dont disposent les pouvoirs publics sont en mesure de traiter un surcroît de données</p>	<p>Produits alimentaires: 17 244 076 dollars</p> <p>Transport extérieur: 301 349 dollars</p> <p>Transport terrestre, entreposage et manutention: 3 788 472 dollars</p> <p>Coûts d'appui directs: 3 771 668 dollars</p> <p>Autres coûts opérationnels directs: 2 546 330 dollars</p>



## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses	Ressources nécessaires
<p><b>Produit 3.1</b>                      Traitement de la MAM chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de femmes, de filles et de garçons recevant des produits alimentaires                              Objectif: 427 641                              Vérification: rapports sur les produits</li> <li>➤ Volume de produits alimentaires distribués, par type                              Objectif: 12 167 tonnes                              Vérification: rapports sur les produits</li> </ul>		
<p><b>Produit 3.2</b>                      Soutien nutritionnel en prévention de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 2 ans et leur mère</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'enfants âgés de 6 à 23 mois et de mères d'enfants de moins de 6 mois recevant des produits alimentaires                              Objectif: 109 934                              Vérification: rapports sur les produits</li> <li>➤ Volume de produits alimentaires distribués, par type                              Objectif: 13 356 tonnes                              Vérification: rapports sur les produits</li> </ul>		
<p><b>Effet direct 4</b>                      Accroissement du taux de succès du traitement de la tuberculose chez les patients ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de succès du traitement de la tuberculose                              Objectif: 90 %                              Taux de référence: 83 %                              Vérification: rapports sur les produits</li> </ul>	Il est difficile de financer les études sur les effets des traitements	
<p><b>Produit 4.1</b>                      Soins et traitement des patients tuberculeux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de patients tuberculeux recevant seulement une supplémentation alimentaire individuelle                              Objectif: 7 385                              Vérification: rapports sur les produits</li> <li>➤ Volume de produits alimentaires distribués, par type                              Objectif: 210 tonnes                              Vérification: rapports sur les produits</li> </ul>		



## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses	Ressources nécessaires
<b>Objectif stratégique 5 – Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux</b>			
<b>Effet direct 5</b> Progrès vers la mise en œuvre de solutions au problème de la faim répondant à l'initiative nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en œuvre d'une stratégie de transfert des responsabilités [1 = non; 2 = partiellement; 3 = oui]</li> </ul> Objectif: 3 Valeur de référence: non disponible Vérification: rapports de suivi	Le Gouvernement reste déterminé à mettre sur pied une protection sociale de grande ampleur  Le taux de rotation du personnel est élevé	
<b>Produit 5.1</b> Capacités des institutions publiques renforcées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Élaboration d'une stratégie de transfert des responsabilités [1 = non; 2 = partiellement; 3 = oui]</li> </ul> Objectif: 3 Vérification: rapports de suivi  <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de districts où le transfert de la responsabilité du traitement de la MAM assuré avec l'appui du PAM est effectif</li> </ul> Objectif: 17 Vérification: rapports de suivi  <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de centres de traitement où le transfert de la responsabilité du traitement de la MAM assuré avec l'appui du PAM est effectif</li> </ul> Objectif: 150 Vérification: rapports de suivi		
<b>Produit 5.2</b> Personnel du Ministère de la santé formé au suivi et à la gestion du programme de traitement de la MAM et de prévention de la malnutrition chronique	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de sessions de formation à la gestion de projets assurées, en pourcentage du nombre prévu</li> </ul> Objectif: 100 % Vérification: rapports de suivi  <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de membres du personnel formés</li> </ul> Objectif: 1 000 Vérification: rapports de suivi  <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de rapports remis dans les délais par les coordonnateurs de district chargés de la santé maternelle et infantile, en pourcentage du nombre prévu</li> </ul> Objectif: 100 % Vérification: rapports de suivi		



## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses	Ressources nécessaires
<b>Composante 3: RRC à l'appui de la sécurité alimentaire</b>			
<b>Objectif stratégique 2 – Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets</b>			
<b>Effet direct 6</b> Réduction des risques à l'échelle communautaire au sein des communautés ciblées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pourcentage de communautés dont le score relatif aux avoirs a augmenté Objectif: 50 % Taux de référence: non disponible Vérification: analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité</li> <li>➤ Pourcentage de ménages ciblés dont le score relatif aux avoirs a augmenté, ventilé en fonction du sexe du chef de famille Objectif: 90 % Taux de référence: 52 % Vérification: système de surveillance des communautés et des ménages</li> </ul>	Des ressources sont disponibles pour financer l'achat des produits alimentaires et des articles non alimentaires  Le Gouvernement et les partenaires coopérants disposent des capacités nécessaires  Les hommes et les femmes participent à part égale au choix des avoirs à créer, à leur construction et à leur gestion  Il existe une volonté politique de systématiser l'application des directives en matière de RRC	Produits alimentaires: 6 518 431 dollars  Transport extérieur: 243 949 dollars  Transport terrestre, entreposage et manutention: 3 066 858 dollars  Coûts d'appui directs: 3 053 255 dollars
<b>Produit 6.1</b> Avoirs créés pour les communautés et les ménages	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'avoirs créés ou remis en état, par type<sup>1</sup> Objectif: 3 000 retenues d'eau ou digues; 28 petits ouvrages d'irrigation; 5 millions de plants d'arbres Valeurs de référence: 425 retenues d'eau ou digues; 28 petits ouvrages d'irrigation; 125 000 plants d'arbres Vérification: rapports de suivi des produits</li> <li>➤ Nombre d'hommes et de femmes participant à la création d'avoirs Objectif: 19 506 Vérification: rapports de suivi des produits</li> </ul>		Autres coûts opérationnels directs: 2 328 868 dollars



<sup>1</sup> Les objectifs chiffrés sont établis à partir du niveau et du type des activités actuellement menées au titre de l'IPSR 105860 et en fonction du montant du financement prévu pour le programme de pays. Le nombre et le type d'avoirs effectivement créés seront déterminés compte tenu des méthodes participatives d'évaluation en milieu rural.

## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses	Ressources nécessaires
<b>Effet direct 7</b> Consommation alimentaire suffisante des ménages risquant de basculer dans la faim aiguë	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pourcentage de ménages dont le score de consommation alimentaire est acceptable</li> </ul> Objectif: 100 % Taux de référence: non disponible Vérification: système de surveillance des communautés et des ménages		
<b>Produit 7.1</b> Assistance fournie aux ménages vulnérables, sous forme de produits alimentaires ou d'espèces	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'hommes, de femmes, de garçons et de filles recevant des produits alimentaires, des espèces et des articles non alimentaires</li> </ul> Objectif: 97 530 Vérification: rapports de suivi des produits		
<b>Objectif stratégique 5 – Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux</b>			
<b>Effet direct 8</b> Renforcement des capacités des pouvoirs publics en matière de préparation aux catastrophes	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les dispositifs de réduction des risques, de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets sont opérationnels et des orientations en la matière sont disponibles</li> </ul> Objectif: mise à jour de 5 plans nationaux d'intervention en cas d'urgence; mise en place de 4 mécanismes de suivi de l'aide humanitaire; adoption de directives relatives aux programmes d'assistance alimentaire et de transferts monétaires Valeur de référence: 1 plan national d'intervention d'urgence Vérification: documentation		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Indice de préparation aux catastrophes</li> </ul> Objectif: 3 Valeur de référence: non disponible Vérification: atelier regroupant les parties prenantes		

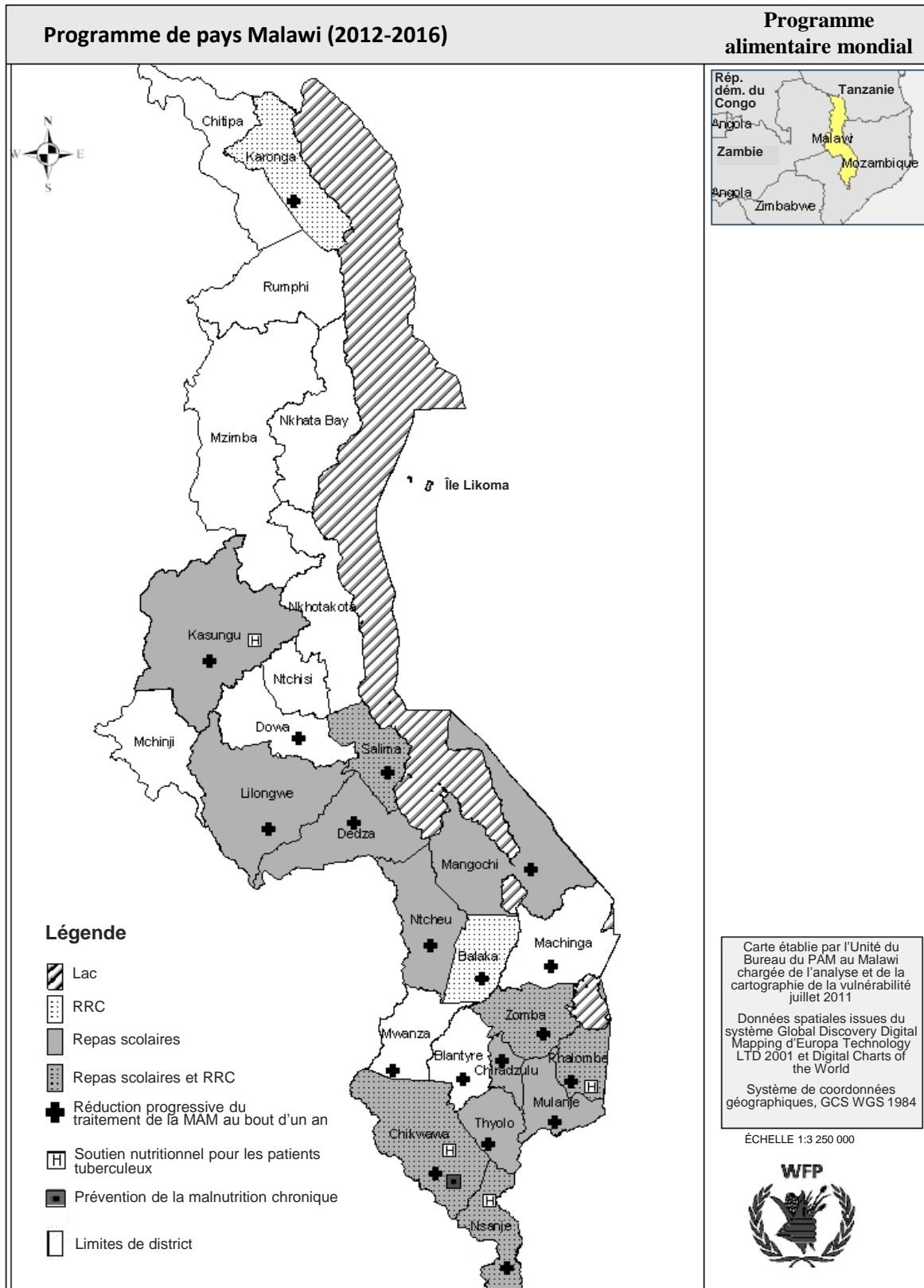


## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses	Ressources nécessaires
<p><b>Produit 8.1</b> Système d'alerte rapide et outils de suivi de l'aide humanitaire mis en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'outils de suivi de l'aide humanitaire opérationnels Objectif: 4 Vérification: rapports de suivi</li> <li>➤ Nombre de plans nationaux d'intervention en cas d'urgence révisés Objectif: 5 Vérification: documentation</li> <li>➤ Nombre de directives relatives aux programmes d'assistance alimentaire et de transferts monétaires Objectif: 1 Vérification: documentation</li> <li>➤ Nombre d'ateliers regroupant les parties prenantes Objectif: 5 Vérification: documentation</li> </ul>		



### ANNEXE III



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
MAM	malnutrition aiguë modérée
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RRC	Réduction des risques de catastrophe
SIG	système intégré de gestion
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance